

Corruption à Levallois, Arnaud de Courson demande à nouveau la démission des dirigeants de la SEMARELP

Le journal Mediapart confirme aujourd'hui qu'un réquisitoire supplétif du parquet national financier (PNF), permet aux juges d'instruction d'étendre leurs enquêtes à des faits de corruption. En effet, sur un signalement de Tracfin, la cellule française de lutte contre le blanchiment, d'importantes commissions sur des marchés concerneraient directement Patrick Balkany et son bras droit historique, Jean-Pierre Aubry, directeur de la société d'économie mixte levalloisienne, la Semarelp.

Lors du conseil municipal de 23 juin dernier, Arnaud de Courson avait déjà demandé la démission d'Isabelle Balkany, nommée Présidente de la Semarelp à l'issue de sa mise en examen. Une demande identique avait été faite concernant Jean-Pierre Aubry, également mis en examen.

Lors de ce conseil municipal, Patrick Balkany avait affirmé que l'enquête en cours ne concernait que leurs affaires privées.

Aujourd'hui, ce réquisitoire supplétif semble démontrer qu'il n'en est rien. Au contraire, il indiquerait que des commissions illégales ont, toujours selon Médiapart, été versées à Patrick Balkany et à Jean-Pierre Aubry par des contractants de la ville de Levallois.

Sans contrevenir aux exigences de la présomption d'innocence, nous répétons que cette situation est nuisible à notre ville. De nouveau, et dans l'intérêt de notre commune, nous exigeons que Patrick Balkany décharge Isabelle Balkany et Jean Pierre Aubry de leurs fonctions à la tête de la SEMARELP. Nous souhaitons également que soient nommées, à leurs fonctions respectives, des personnes indépendantes pendant toute la durée de cette enquête.

Arnaud de Courson ajoute :

« Les levalloisiens en ont assez d'être considérés comme complices ».

« Si ces informations sont avérées nous comprenons pourquoi Levallois est la ville la plus endettée de France ».

« Ces pratiques ternissent la politique et l'image de l'UMP qui n'avait pas besoin de cela après l'affaire Bygmalion ».

**ARNAUD DE COURSON, CONSEILLER GENERAL ET
CONSEILLER MUNICIPAL DE LEVALLOIS-PERRET**